

Leçon 3 : Médicaments novateurs – revus par un rhumatologue

Dans la leçon 3, un rhumatologue de premier plan vous guide à travers l'éventail complet des médicaments novateurs disponibles aujourd'hui. Les médicaments sont regroupés par type et chaque groupe comprend les renseignements de base, comme le nom de marque et le nom du générique, quelle molécule intervient dans la maladie qu'ils ciblent et la voie d'administration pour vous aider à déterminer celui qui vous conviendra le mieux.

Rappelez-vous que chaque personne est unique et que l'arthrite inflammatoire affecte chaque personne différemment. Il n'existe pas un traitement unique de l'arthrite inflammatoire qui soit efficace pour tous. Plusieurs personnes atteintes doivent modifier le choix de leur traitement au moins une fois, deux fois et même plusieurs fois au cours de leur vie.

L'information qu'offre cette leçon vous permettra d'acquérir toute la terminologie et le vocabulaire dont vous aurez besoin pour avoir la meilleure conversation possible avec votre rhumatologue ou un autre fournisseur de soins de santé à propos des médicaments novateurs. Cependant, cette leçon ne doit pas être considérée comme une recommandation pour un médicament ou des médicaments spécifiques. Le test questionnaire est un document PDF interactif et imprimable.



Le nouveau système de dénomination pour les ARMM contre l'arthrite

Les ARMM (DMARD) existent maintenant en « plusieurs formes et couleurs » et peuvent être administrés en comprimés, par auto-injection et par perfusion (infusion i.v.). Chacun agit d'une manière unique, et la conversation que vous pouvez avoir avec votre rhumatologue afin de déterminer lequel vous conviendra le mieux est certainement l'une des plus importantes.

À la lumière de l'avènement récent de nouvelles catégories de médicaments, telles que les biosimilaires et les inhibiteurs de Janus kinases (JAK) pour le traitement de différentes formes d'arthrite inflammatoire, un nouveau système de dénomination pour les ARMM a été adopté en Europe et en Amérique du Nord.



Les ARMM (DMARD) de synthèse (ou chimiques) sont maintenant subdivisés en deux groupes :

ARMM-sc (csDMARD) : regroupant les ARMM de synthèse conventionnels qui comprennent des médicaments comme la méthotrexate, la sulfasalazine, le léflunomide, l'hydroxychloroquine et autres.

ARMM-sci (tsDMARD) : regroupant les ARMM de synthèse ciblés qui comprennent les médicaments spécifiquement mis au point pour cibler une structure moléculaire particulière impliquée dans l'arthrite inflammatoire comme le tofacitinib, le baricitinib, l'aprémilast or l'upadacitinib.



Les ARMM biologiques sont maintenant subdivisés en deux groupes :

ARMM-bo (boDMARD) : les biologiques d'origine regroupant les médicaments comme l'abatacept, l'adalimumab (Humira®), l'anakinra, le belimumab, le canakinumab, le certolizumab pégol, le denosumab, l'éta nercept (Enbrel®), le golimumab, l'infliximab (Remicade®), l'ixekizumab, le rituximab (Rituxan®), le sarilumab, le secukinumab, le tocilizumab ou l'ustekinumab.

ARMM-bs (bsDMARD) : les ARMM biologiques biosimilaires comme l'adalimumab (Amgevita®), l'adalimumab (Hadlima®), l'adalimumab (Hulio®), l'adalimumab (Hyrimoz®), l'adalimumab (Idacio®), l'éta nercept (Brenzys®), l'éta nercept (Erelzi®), l'infliximab (Avsola®), l'infliximab (Inflectra®), l'infliximab (Renflexis®), le rituximab (Riabni®), le rituximab (Riximyo®), le rituximab (Ruxience®) ou le rituximab (Truxima®).



Remplir une ordonnance de médicaments novateurs

Pendant la consultation avec votre rhumatologue, il vous donnera une ordonnance écrite pour votre médicament novateur et vous fournira le nom du programme de soutien à l'intention des patients pour le médicament qu'il vous a prescrit. Vous pourrez y obtenir de l'aide pour le remboursement du médicament, pour trouver une pharmacie ou un centre d'infusion et pour d'autres services de soutien dont vous pourriez avoir besoin.



Suivi de l'innocuité et de l'efficacité d'un médicament novateur après le début du traitement

- Dans le cadre de votre routine de soins, votre rhumatologue et vous ferez le suivi de l'innocuité et de l'efficacité de votre médicament novateur. Lorsque vous vous rendrez à votre consultation avec votre rhumatologue ou avec l'infirmière spécialisée en rhumatologie, ils évalueront comment votre maladie répond au traitement ou si elle répond de façon satisfaisante au traitement. Si vous avez l'impression de souffrir d'un effet indésirable important, communiquez avec votre rhumatologue. Il sera en mesure d'évaluer si cet effet est dû au médicament ou à toute autre raison.

- Les outils contribuant à évaluer l'activité de la maladie peuvent comprendre :
 - L'auto-évaluation de l'état général du patient (comme le « QEES ») et le niveau de votre fonctionnalité au quotidien
 - L'évaluation par le rhumatologue des symptômes du patient en utilisant les techniques d'examen standardisées comme le décompte du nombre d'articulations enflées ou sensibles et les questionnaires remplis par le patient. Les rhumatologues utilisent différents paramètres ou systèmes de pointage pour mesurer l'activité de la maladie, des outils comme le pointage DAS 28, le CDAI, l'indice SDAI et le RAPID3
 - Des analyses de laboratoire comme celles qui déterminent le taux de protéines inflammatoires dans le sang pour vérifier à quel point l'arthrite inflammatoire a été affectée par le traitement. Les éléments qui suivent sont souvent qualifiés de marqueurs inflammatoires :
 - Vitesse de sédimentation (ESR) ou « taux de sédimentation »
 - Protéine C-réactive ou CRP
 - Facteur rhumatoïde ou RF
 - Anticorps anti-peptides cycliques citrullinés ou « anti-CCP »



Couverture des médicaments novateurs par les régimes d'assurance-médicaments publics et privés au Canada

Les médicaments novateurs contre l'arthrite inflammatoire sont beaucoup plus coûteux que les ARMM moins récents comme la méthotrexate. Au lieu d'une centaine de dollars, un médicament novateur peut coûter des milliers de dollars chaque année. Au Canada, les régimes d'assurance-médicaments publics et privés remboursent le coût de presque tous les médicaments novateurs contre l'arthrite inflammatoire.

Pour qu'un médicament novateur soit remboursable, la plupart des régimes d'assurance-médicaments publics et privés exigent qu'il soit prescrit par un rhumatologue et que certains critères soient respectés par le patient. Étant donné le coût d'un médicament novateur, les régimes désirent s'assurer que la prescription d'un médicament novateur respecte les lignes directrices des meilleures pratiques.

La couverture des médicaments à petite molécule cible pour le traitement de l'arthrite inflammatoire par les régimes d'assurance-médicaments publics et privés est assurée dans la plupart des cas, mais peut varier selon les provinces et les assureurs privés.

Si un biologique d'origine vous a été prescrit, seule sa version biosimilaire, et non le produit d'origine ou « de marque », peut être remboursable selon la politique de remboursement des régimes d'assurance-médicaments privés et publics.



La transition d'un biologique d'origine à un biologique biosimilaire

Santé Canada estime qu'une transition bien contrôlée d'un médicament biologique d'origine à son biologique biosimilaire dans une indication approuvée est acceptable. Santé Canada considère comme acceptable la transition bien contrôlée d'un biologique d'origine vers un biologique biosimilaire pour une indication thérapeutique approuvée et recommande que la décision d'effectuer une transition ou de « faire passer » le patient d'un biologique d'origine à un biosimilaire, ou d'un biologique à un autre biologique, soit prise par le médecin traitant en consultation avec le patient et en tenant compte des politiques de l'administration concernée. Dans l'éventualité où un payeur privé provincial, fédéral ou territorial posait l'exigence de faire passer les patients d'un biologique d'origine à un biosimilaire par le truchement de sa politique de remboursement d'un médicament, il serait alors impératif de fournir aux médecins traitants et à leurs patients, avant la transition envisagée, toute l'information dont ils auront besoin pour avoir une discussion approfondie à propos de cette transition afin de bien comprendre qu'il n'y aura aucun changement dans la qualité et la poursuite des soins.

Plus de 75 études internationales publiées sur la transition vers les biosimilaires en rhumatologie, gastroentérologie, dermatologie et autres domaines ont démontré peu ou pas de différences cliniques entre les biosimilaires et leurs produits d'origine en matière de résultats de santé pour les patients

S'appuyant sur des preuves scientifiques et l'expérience vécue par les patients en Amérique du Nord et en Europe, des rhumatologues de partout au Canada prescrivent de façon régulière des biosimilaires à leurs patients atteints d'arthrite inflammatoire qui en sont au début du traitement. En consultation avec leur patient, les rhumatologues commencent également à faire la transition de patients (qui ne réagissent pas adéquatement à leur biologique d'origine actuel) vers un autre biologique d'origine ou biosimilaire (« transition médicale »). Une transition effectuée lorsque celle-ci est médicalement requise est essentielle à l'atteinte d'un meilleur contrôle de la maladie et de meilleurs résultats pour le patient.

Afin de réaliser des économies considérables, les régimes d'assurance-médicaments publics et privés envisagent la mise en application d'une politique de transition exigeant que les patients passent de leur biologique d'origine actuel à son biologique biosimilaire. Une politique de transition a été mise en œuvre avec succès dans plusieurs pays européens et chez des milliers de patients atteints d'arthrite inflammatoire sans pour autant compromettre la sécurité du patient, l'efficacité du médicament ou la qualité des soins.

Avant de procéder à la transition, les rhumatologues et leurs patients doivent être pleinement informés de la politique exigeant la transition et disposer de toute l'information disponible sur le biosimilaire, comme par exemple les détails de la politique concernant le remboursement, les renseignements sur le programme de soutien des patients, sans oublier les coordonnées des ressources avec noms et numéros de téléphone.

Il y a différentes sources permettant aux patients considérant une transition d'un biologique à un autre (d'un biologique d'origine à un biosimilaire, d'un biologique d'origine à un autre biologique d'origine, ou d'un biosimilaire à un biologique d'origine) d'obtenir de l'information et du soutien, entre autres :

- votre rhumatologue, l'infirmière spécialisée en rhumatologie ou le personnel de soutien;
- les sites Web des régimes d'assurance-médicaments publics ou privés;
- les organisations de patients comme le Comité ACE (Arthritis Consumer Experts); et,
- L'**Échange•Biosimilaires**, la seule plateforme offrant de l'information fondée sur la recherche, présentée par et pour les patients atteints d'arthrite inflammatoire



Facteurs à considérer et questions à poser à votre rhumatologue avant d'envisager le recours à un médicament novateur pour le traitement de votre arthrite inflammatoire

- Avez-vous l'impression que parmi les médicaments novateurs, un ou plusieurs pourraient me convenir ? Si oui, pourquoi ?
- Quelles seraient les voies d'administration qui pourraient le mieux fonctionner pour moi au stade actuel de ma maladie ?
- Quels sont les effets secondaires les plus courants et les plus graves des médicaments novateurs que vous recommandez ?
- Dois-je cesser les médicaments que je prends actuellement pour qu'ils puissent s'éliminer de mon organisme avant de commencer le traitement au médicament novateur que vous recommandez ?
- Est-ce que je peux cesser tout autre médicament que je prends actuellement lorsque je commence mon traitement au médicament novateur que vous recommandez ? Si oui, à quel moment ?
- Pendant combien de temps dois-je cesser de prendre un médicament ou tous les médicaments que je prends actuellement avant de commencer mon traitement au médicament novateur que vous recommandez ?
- Puis-je tenter de devenir enceinte pendant la prise du médicament novateur que vous recommandez ?
- Je dispose de combien de temps pour prendre une décision ?



Apprenez-en plus sur les médicaments novateurs pour le traitement de l'arthrite inflammatoire

- Pour en savoir plus sur les médicaments novateurs pour le traitement de l'arthrite inflammatoire, consultez le site Web du Comité ACE (Arthritis Consumer Experts) à JointHealth.org pour trouver des renseignements plus détaillés dans leur Guide des médicaments JointHealth™
- Accédez à la fiche-rapport JointHealth™ sur les médicaments contre l'arthrite du comité ACE (Arthritis Consumer Experts), qui examine de plus près la couverture de remboursement des médicaments novateurs pour le traitement de l'arthrite inflammatoire, par le régime d'assurance-médicaments public